

Chaville

N° 159

JANVIER

FÉVRIER

2021

M a g a z i n e

Bonne Année 2021 !



JEAN-JACQUES GUI ET LA MUNICIPALITÉ VOUS PRÉSENTEN

GUICHET FRANCE SERVICES

Un espace France services vous accueille à l'hôtel de ville dès le 7 janvier. Ce nouveau mode d'accès à plusieurs services publics dans un lieu unique apporte des réponses adaptées à chaque situation individuelle.

COUR OASIS

La cour de l'école maternelle Les Jacinthes sera végétalisée pour rafraîchir l'espace et favoriser le bien-être des enfants au contact de la nature.

BUDGET PARTICIPATIF

La 2^e édition du budget participatif a encore remporté un franc succès en 2020. À partir du second trimestre 2021, la Ville réalise vos projets.

Visualisez la carte animée

LETTRE, VOTRE MAIRE ET LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2021

PLAN VÉLO

En ce début d'année la Ville et GPSO renforcent les dispositifs favorisant la pratique du vélo, avec le déploiement de plusieurs aires de stationnement.

CHANTIER JEUNESSE

La Ville mène des chantiers éducatifs Jeunesse qui valorisent le patrimoine de la commune, en partenariat avec Actions Jeunes.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Installé depuis dix ans, il a formé des générations de jeunes Chavillois des deux collèges. En 2021, son rôle sera renforcé pour redonner tout son sens à la citoyenneté.

Quartier 1

Quartier 2

Quartier 3

CONSEILS DE QUARTIERS

Outils de démocratie participative par excellence, ils mettent en avant l'écoute et le dialogue entre les habitants et la municipalité autour de la vie de quartier, des travaux en cours et des futurs projets locaux.



Photo : © Fred Froese / iStock

Venez découvrir

LA VILLA BEAUSOLEIL DE CHAVILLE

Maison de retraite médicalisée



RESTAURATION
par de vrais Chefs



SOINS OPTIMUMS
tout en discrétion



SERVICE HÔTELIER
haut de gamme



ANIMATIONS
365 jours par an



VILLA BEAUSOLEIL
CHAVILLE

32, avenue de la Résistance
92370 CHAVILLE
01 40 92 10 00
www.villabeausoleil.com



les
AUDIO' OPTICIENNES

Optique & Audition



AUDITION

PHONAK
SIEMENS

Starkey
Hearing Technologies

unitron

OPTIQUE

VOGUE



POLO
RALPH LAUREN

Bilan Auditif gratuit

Tiers-Payant Toutes Mutuelles

Déplacement en maison de retraite
et à domicile

Facilité de paiement en 4 fois sans frais

Opticien Visagiste et spécialiste en verre progressifs

MAUBOUSSIN



MAUBOUSSIN

Les Audio'Opticiens

704 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél : 01.47.09.55.40
les-audio-opticiens@hotmail.com

Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h
www.les-audio-opticiens.com

Suivez Nous :  



LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE

880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**



Joyeuses fêtes
de fin d'année !

Chaque jour, tentez de gagner*
de nombreux cadeaux sur f et @

*Voir sur laforet.com

01 84 01 55 25

ESTIMATION OFFERTE 1336 av. Roger Salengro - 92370 Chaville

VENDRE
ACHETER
LOUER



8. Confinement #2

Cahier spécial

Solidarité, action et créativité à Chaville

14. Qualité de la Ville

Budget participatif 2020

Les Chavillois veulent du vert, du sport, de la mobilité et de la culture

Mobilier urbain

L'affichage digital se déploie sur Chaville

21. Enfance / Scolarité

22. Vivre ensemble

Service public

Ouverture d'une antenne France Services à l'hôtel de ville

24. Culture / Art de vivre

25. Initiatives

26. Sport et Santé

Sport scolaire

Le sport franchit les portes des maternelles

28. Citoyenneté

30. Grand Paris Seine Ouest

32. Vie pratique

34. Tribunes

Supplément

Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
[facebook.com/chaville](https://www.facebook.com/chaville)

NOTE DE LA RÉDACTION

Au moment où nous mettons ce journal sous presse, nous sommes conscients que les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Afin de rester informé sur l'actualité chavilloise, ainsi que sur les conséquences locales des mesures gouvernementales prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, nous vous invitons à vous abonner à la newsletter de la Ville sur www.ville-chaville.fr et à consulter la page www.facebook.com/chaville ■

CENTRE DE DÉPISTAGE ANTIGÉNIQUE

Depuis le mois de décembre, la Ville de Chaville organise une opération de dépistage du Covid-19, en collaboration avec les infirmières et les pharmacies de la commune. Les tests antigéniques sont gratuits et réalisés sans rendez-vous à l'Atrium. N'oubliez pas de vous munir de votre carte vitale. Le résultat est disponible en 20 mn.

Dans le contexte sanitaire actuel, les tests antigéniques constituent un outil supplémentaire rapide pour réduire les chaînes de transmission virale. Centre ouvert du lundi au vendredi de 16h à 19h, samedi de 10h à 12h et de 16h à 18h, à l'Atrium.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Présence
de nuit

01 84 27 09 15

5 Boulevard des Nations Unies
92190 Meudon



petits-fils.com



OGIC une nouvelle
nature de ville

CHAVILLE

URBAN & SENS



**INVESTISSEZ.
HABITEZ. RESPIREZ.**

Appartements
du studio au 4 pièces duplex
Une unique maison 5 pièces
avec terrasse et jardin privatif.

OGIC.FR 01 87 64 40 00

OGIC ILE DE FRANCE QUEST SUD, SASU au capital de 2 250 000 euros, RCS Nanterre n°824 622 914, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerces » sans engagement de recevoir des fonds, délivrée le 22 février 2019 par la CCI Paris IDF sous le n° 9201 2018 000 024 825 Agrément Oras n°20002184 - OGIC SERVICES, SAS au capital de 39 112,76 euros, RCS de Nanterre n° 431 456 762, titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerces » sans engagement de recevoir des fonds/délivrée le 27 février 2011 par la CCI Paris IDF sous le n° 9201 031 800002480, Représentée par son président, la société OGIC, SA à Directeur et Conseil de surveillance au capital de 3 702 860 Euros, RCS Nanterre n° 382 621 134. Siège social de la SASU : 58/60 avenue Edouard Vaillant, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT. La date de livraison prévisionnelle de la résidence « Urban&Sens » à Chaville est prévue pour le 4^e trimestre 2022. Il est précisé que les dates d'avancement des travaux ou de livraison sont approximatives et peuvent être retardées en raison de la survenance d'un cas de force majeure ou plus généralement d'une cause légitime de suspension du délai de livraison. Architecte : GERA Architects. Illustration : Visiob. Illustration et document non contractuels. Conception : TWEEDE - 10/2020.



Jean-Jacques GUILLET
Maire de Chaville
Vice-président du Territoire
Grand Paris Seine Ouest

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Combien de fois, au cours de ces derniers mois, ne s'est-on pas dit : vivement l'année prochaine ! J'en suis d'autant plus heureux, à l'aube de celle-ci, de vous présenter, en mon nom personnel comme en celui de la municipalité, mes meilleurs vœux. Que 2021 réponde à vos espoirs et à ceux de votre famille !

Mais en ce début d'année un retour en arrière s'impose pour exprimer nos sentiments de gratitude à toutes celles et tous ceux qui se dévouent depuis des mois, sur tous les fronts de cette crise multiforme : personnels de santé, en particulier hospitaliers, de sécurité, d'éducation, de transports, agents des services publics mobilisés, en particulier municipaux, qui n'ont pas ménagé leurs efforts dès le premier jour.

Dans un climat plein d'incertitudes, c'est la solidarité qui éclot et s'exerce dans la proximité, au niveau de la commune. À Chaville, elle se manifeste pleinement et nous devons adresser un grand merci à tous les bénévoles, aux associations qui ont répondu à un besoin d'entraide.

Nos commerçants ont, quant à eux, su imaginer, innover et permis aux Chavillois de redécouvrir, là aussi, les vertus de la proximité. Bravo à eux !

Dans un monde qui demeurera encore longtemps marqué par l'incertitude, solidarité et proximité seront les maîtres mots de l'action municipale. La création, dès ce mois de janvier, d'un espace France Services, dédié aux services au public, en est une belle illustration.

Alors que la deuxième édition du budget participatif est mise en œuvre, les conseils de quartier seront installés au cours du premier semestre, participant à la construction de cette démocratie participative indispensable à la réussite partagée des trois volets du projet de la municipalité : l'urgence climatique, la santé, la citoyenneté.

2021 sera une année de travail, de préparation dans de nombreux domaines, que les contraintes financières, inévitables, devront inscrire dans des stratégies claires et de long terme.

Je suis convaincu qu'elle sera une belle année pour Chaville !

*Bonne année à chacune et chacun d'entre vous,
Bonne année à votre famille,
Bonne année à Chaville !*

Jacques

SOLIDARITÉ, ACTION ET EN TEMPS DE

Afin d'endiguer la deuxième vague de l'épidémie de Covid-19, un nouveau confinement a été instauré à partir du 29 octobre. Au fil des semaines, des mesures d'assouplissement ont été prises, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, fin novembre, puis mi-décembre. Dans ce cahier spécial, nous vous proposons de revenir sur les actions de solidarité mises en place pendant cette période si particulière, dont certaines sont encore en vigueur à l'heure où nous bouclons ce numéro. L'occasion aussi de mettre en valeur la créativité dont ont fait preuve les commerçants, les associations et les acteurs culturels de la commune.

LA VILLE DE CHAVILLE SOUTIENT LES ACTEURS ÉCONOMIQUES LOCAUX

Depuis le début de la crise sanitaire, tous les acteurs économiques locaux (TPE-PME, commerçants, artisans, indépendants) sont fortement impactés. Les mesures liées au deuxième confinement les fragilisent davantage. Pour les aider à affronter cette période difficile, la Ville de Chaville se mobilise et les soutient.

> Une valorisation du commerce local

Des informations sur les commerces chavillois sont régulièrement mises à jour sur les supports numériques de la Ville www.ville-chaville.fr et www.facebook.com/chaville

> Un mail unique pour les commerces et les entreprises

Vous êtes un commerçant, un artisan, un indépendant, une TPE-PME installé à Chaville ? Un mail a été créé spécialement pour vous aider dans cette période difficile. Posez toutes vos

questions et renseignez-vous sur les dispositifs de soutien en écrivant à soutiencommercesentreprises@ville-chaville.fr

> Une permanence "dossiers d'aide et de subvention"

La Ville de Chaville a mis en place, deux fois par semaine, une permanence d'information et d'accompagnement, afin d'aider les commerces et les entreprises de la commune à remplir des dossiers d'aide financière ou de demande de subvention auprès de différents organismes.



SEINE OUEST COMMERCE

En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Hauts-de-Seine, Grand Paris Seine Ouest a mis en place "Seine Ouest Commerce", un dispositif de soutien financier aux commerces indépendants et aux professionnels de santé libéraux situés sur son territoire, dans la limite de 2500 € par subvention. ■

Pour connaître les critères d'éligibilité, rendez-vous sur www.seineouest.fr/seine-ouest-commerce

LE "BOOM DU CLICK & COLLECT"

Avec la fermeture de leur boutique imposée par le deuxième confinement, les commerçants chavillois se sont organisés pour continuer leur activité. Ils ont été nombreux à proposer à leur clientèle un service en "click & collect". Plusieurs d'entre eux ont utilisé la plateforme, citoyenne, solidaire et gratuite, FaireMesCourses.fr

CRÉATIVITÉ À CHAVILLE CONFINEMENT

LES ASSOCIATIONS CHAVILLOISES TOUJOURS MOBILISÉES

Afin de venir en aide aux personnes les plus fragiles et isolées de la commune pendant cette nouvelle période de confinement, les associations chavilloises continuent d'œuvrer sur le terrain.

> Croix-Rouge chez vous

Programme déployé sur l'ensemble de la France, "Croix-Rouge chez vous" est un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables en situation d'isolement social.

Ces personnes peuvent bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique (prodigué par des professionnels de la santé mentale) et d'informations sur la situation. Elles peuvent également commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge : denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance.

Rens. : 09 70 28 30 00 (du lundi au samedi, de 9h à 19h).



> La Ruche chavilloise

Cette jeune association de la commune s'engage pour intervenir auprès des personnes âgées ou à mobilité réduite.

Rens. : 06 12 91 83 88 ou laruchechavilloise92@outlook.fr



Les bénévoles du Secours Populaire se relaient pour assurer la distribution de denrées alimentaires aux Chavillois en situation de précarité.

VOUS SOUHAITEZ AGIR ?

Vous connaissez des personnes qui auraient besoin de bénéficier de ces dispositifs de solidarité ?

Vous souhaitez intégrer ces dispositifs en tant que bénévoles ? N'hésitez pas à contacter ces associations !

Vous pouvez également vous faire recenser en tant que bénévole en appelant l'accueil de la mairie au 01 41 15 40 00. ■

LE PÔLE SENIORS ET LE SSIAD À VOS CÔTÉS

Accueil téléphonique et physique, suivi des personnes les plus fragiles, visites et soins à domicile, transport – réduit mais assuré – par le Proxibus, toute l'équipe du Pôle Seniors et du Service de soins infirmiers à domicile a œuvré, chaque jour, pour répondre aux besoins des personnes âgées et isolées de la commune.

En raison du contexte économique particulièrement difficile, la remise des colis de Noël aux seniors chavillois, organisée mi-décembre à l'hôtel de ville, a été complétée par une distribution de 150 colis supplémentaires, directement au domicile des personnes les plus isolées. Une action menée par le Pôle Seniors, en partenariat avec le service Jeunesse, le Conseil municipal des Jeunes et l'association La Ruche chavilloise.

LA MJC de la Vallée à la maison



LA MJC DE LA VALLÉE "TOUJOURS OPTIMISTE ET MOTIVÉE"

Malgré le confinement, toute l'équipe de la MJC est restée sur le pont pour proposer à ses adhérents des activités adaptées à la situation sanitaire.

> Des ateliers en visio

Musique, danse, théâtre, cours de langues, mais aussi couture, matinale numérique et Pass Gym à la maison avec 34 ateliers par semaine, du lundi au samedi !



DU CÔTÉ DES ASSOS

Avec le confinement imposé par l'épidémie de Covid-19, les associations chavilloises déploient des trésors d'imagination pour maintenir, coûte que coûte, un lien avec leurs adhérents. N'hésitez pas à les contacter pour connaître leurs activités organisées, notamment en visio.

> Le Pôle ludique en "click & collect" et dans les écoles



> Des kits créatifs

Chaque semaine, la MJC confectionne des kits pour les adhérents des ateliers d'arts créatifs, avec la notice et le matériel nécessaire pour confectionner un objet.



Retrouvez toute l'actualité de la MJC sur www.mjcdelavallee.fr

ASSOCIATIONS L'ÉTAT VOUS ACCOMPAGNE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Face à la pandémie de Covid-19, le gouvernement a mis en place des mesures pour soulager la trésorerie des associations et pour réduire ou compenser leurs coûts. En parallèle, avec le plan "France Relance", le gouvernement a présenté une feuille de route qui concerne aussi les associations pour un total de plus d'un milliard d'euros. ■

Plus d'infos sur <https://associations.gouv.fr>

CONSERVATOIRE DE CHAVILLE VILLE-D'AVRAY TOUT POUR LA MUSIQUE !

Avec le confinement, le conservatoire a adapté le "click & collect" à la pratique musicale. Le principe : permettre aux familles des enfants de six ans, en ateliers découverte, de pouvoir emprunter un instrument différent toutes les six semaines. Les modalités d'échange : un rendez-vous est fixé à chaque parent qui vient récupérer l'instrument côté "entrée des artistes" de l'Atrium.

Une idée astucieuse pour que la musique continue à résonner à la maison !



VIVEZ UN VRAI CONCERT À LA MAISON

Pour que la musique continue à vivre et à résonner auprès des familles et des élèves, le conservatoire propose des concerts inédits en visio, en janvier et février, en accord avec l'association Accords Majeurs et Grand Paris Seine Ouest.

Profitez de ce rendez-vous hebdomadaire, organisé par les professeurs du conservatoire de Chaville Ville-d'Avray, pour découvrir la musique de chambre.

Chaque semaine, les familles du conservatoire, les adhérents d'Accords Majeurs, mais aussi tous les Chavillois qui le souhaitent pourront vivre ces concerts, en accès libre via la plateforme Crescendo. Une autre façon de faire (re)connaître l'engagement et le talent artistique des enseignants du conservatoire. ■

Dimanches 10, 17, 24 et 31 janvier à 18h,
vendredis 15, 22 et 29 janvier à 19h30,
puis vendredi 5 février à 19h30
ou dimanche 7 février à 18h

Rendez-vous sur

www.crescendowebtv.com/webtv



ÉLÈVES ET PROFESSEURS DU CONSERVATOIRE TÉMOIGNENT

"Le 2^e confinement est plus organisé que le 1^{er} : le conservatoire a pu mettre une plateforme à notre disposition. Les cours sont assurés à distance, en visio. Les basses sont assourdies, mais on se débrouille. L'important c'est que nous ayons un rendez-vous avec le professeur. Cette période inédite nous apprend à être encore plus autonomes que d'habitude. Et puis le conservatoire a investi en matériel. Cela servira toujours à l'avenir pour les élèves malades ou absents."

Paul, 16 ans,
élève violoncelliste



Myriam Teillagorry, professeur de Paul, donne son cours en visio.

"Quand l'annonce du confinement est arrivée, j'ai immédiatement mis tout en œuvre pour assurer la continuité de ma mission auprès des élèves. L'implication des élèves et des familles est très précieuse.

Bien évidemment ce n'est pas toujours facile, les connexions ne sont pas toujours de bonne qualité, alors je me mets, comme de nombreux collègues, à enregistrer des vidéos de travail, que les élèves peuvent consulter à tout moment. J'ai l'impression parfois d'être devenue une Youtubeuse !

Grâce à ces vidéos, je maintiens un lien important avec les élèves et, pour certains, c'est un support supplémentaire pour avancer et progresser. Je pousse mes élèves à faire des "home concerts", ils sont enthousiastes, j'ai de super retours !

Même si je sais que j'ai beaucoup de chance de pouvoir continuer mon activité professionnelle, le plus difficile dans cette période, c'est que toute la vie artistique est à l'arrêt, tous les concerts sont annulés depuis le mois de mars. On a tous hâte de retrouver la scène et le public !"

Isabelle Lesaing,
professeur de violon



FAITES-VOUS **UNE TOILE** À LA MAISON !

Le 7^e art ne s'exprime pas uniquement sur grand écran. Afin de conserver un lien privilégié avec ses spectateurs, l'Atrium a mis en place un service de vidéo à la demande (VOD), sur la plateforme "La Toile", soutenue par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

La sélection des films est effectuée en collaboration avec votre cinéma de proximité. Films récents, primés, d'animation, documentaires... vivez toutes les émotions du cinéma depuis votre salon !

À noter : les recettes permettent de financer la plateforme, mais aussi de rémunérer les salles de cinéma, les ayants-droit et les auteurs des films. ■

Tarifs : de 1,99 à 5,99 € (Pass Films : six films pour 20 €).

Plus d'infos sur www.la-toile-vod.com/cinemas/atrium-chaville



VOTRE SALLE DE CINÉMA PRÉSENTE

FULL METAL DUNKERQUE

UN FILM PEUT EN CACHER BIEN D'AUTRES

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE VOTRE CINÉMA ET DÉCOUVREZ UNE SÉLECTION DE FILMS EN LIEN AVEC VOTRE SÉANCE

LES MILLE ET UNE **IDÉES** DES MÉDIATHÉCAIRES



Pour les plus indécis, les médiathécaires avaient même concocté des "paniers surprise" avec livres, CD, DVD, revues... pour les adultes et les enfants !

Afin de pallier au mieux la fermeture de la médiathèque et l'impossibilité de maintenir les animations prévues, toute l'équipe s'est creusé les méninges. Une créativité qui s'est exprimée en ligne, sur le site de la médiathèque : lectures filmées de "contes qui font peur, entre fantômes et sorcières" (avec l'accord des maisons d'édition), calendrier de l'Avent numérique avec des histoires, des tutos, des recettes et beaucoup de surprises rigolotes, sans oublier de nombreuses ressources en ligne pour lire, écouter, jouer, apprendre... Nul doute que les médiathécaires fourmilleront de nouvelles idées aussi créatives en 2021 !



Avec le nouveau confinement, le "click & collect", déjà expérimenté au mois de mai 2020, a fait son retour à la médiathèque du 30 octobre au 28 novembre.

Un système bien rodé, permettant d'emprunter 20 documents pour quatre semaines, dans le strict respect des mesures sanitaires, et qui a rencontré l'adhésion de nombreux Chavillois.



LE SAVOIR SE TRANSMET AUSSI À DISTANCE

En un court message, tout est dit. Malgré le confinement, les auditeurs du Forum des savoirs ont continué à bénéficier des conférences programmées, avec quelques modifications et surtout, en visio.



“C’est une excellente initiative d’avoir organisé le Forum des savoirs en visio-conférence pendant ce nouveau confinement. Ce sont des rendez-vous auxquels je suis attachée. Je crois d’ailleurs que je n’ai raté aucune des conférences données sur Zoom qui, de plus, étaient de très bonne qualité sur le plan technique.”

Josette Coarasa, fidèle auditrice

“J’applaudis très fort à cette méthode bien confortable chez soi, qui nous permet de garder le lien et de vivre ces moments comme s’il n’y avait pas le reconfinement, enfin presque.”

Un auditeur du Forum des savoirs



“Merci pour la qualité des conférences à domicile et les explications des conférenciers. La connexion était excellente.”

Un auditeur du Forum des savoirs



“Merci de nous permettre d’assister à ces conférences. Grâce à vous, notre univers culturel est préservé.”

Un auditeur du Forum des savoirs



“Il a fallu s’adapter à la situation. Le propos livré est un peu différent lorsqu’il n’y a pas de contact visuel avec le public. Mais contre toute attente, tout a plutôt bien fonctionné. Nous avons même été un peu surpris, avec mon collègue Brian Schmitt qui co-animait ce cycle avec moi, par les nombreuses questions posées par les auditeurs !”

Julien Zarifian, maître de conférences et spécialiste des États-Unis, qui a présenté le cycle autour des élections américaines.

LE CONCOURS DES PETITES BULLES JOUE LES PROLONGATIONS

Si le contexte sanitaire actuel a entraîné l’annulation du Festival Chaville en BD, fin novembre dernier, que les jeunes amateurs de bande dessinée se rassurent, le concours des Petites Bulles est maintenu ! La date limite d’envoi des œuvres a été repoussée au 5 mars prochain.

Laissez parler votre créativité !

Plus d’infos sur www.chavillebd.fr et www.bm-chaville.fr

BUDGET PARTICIPATIF 2020 LES DU SPORT DE LA MOBILITÉ

En février 2020, la Ville de Chaville lançait la 2^e saison du budget participatif sur jeparticipe.ville-chaville.fr Impulsée par la municipalité en 2019, cette nouvelle façon de vivre la démocratie de proximité au quotidien a encore largement convaincu, à en juger par la forte participation des Chavillois en 2020. 1 042 personnes ont ainsi voté pour leurs projets préférés !

Forte de la réussite du premier budget participatif en 2019, la Ville a décidé de réserver à nouveau 150 000 € de son budget d'investissement pour impliquer les habitants dans la vie locale et réaliser leurs idées au plus près des besoins et des envies et ce, afin d'améliorer le cadre de vie à Chaville. Ce dispositif permet à chacune et à chacun d'agir pour sa ville et de travailler en étroite collaboration avec les services municipaux.

Au terme d'un appel à idées organisé en février dernier, dix projets, réalisables techniquement et financièrement dans la limite de 50 000 € chacun, ont été soumis au vote des Chavillois, du 26 octobre au 30 novembre dernier.

1 042 habitants se sont exprimés, chaque vote permettant à chacun de choisir ses projets favoris. Pour respecter l'enveloppe globale de 150 000 €, ce sont les neuf projets en tête des votes qui ont été retenus.

La Ville réalise bientôt vos projets

Début 2021, les services municipaux vont s'atteler à la tâche et travailler d'arrache-pied pour réaliser les idées qui vous tiennent à cœur. Ils vont contacter les porteurs de projets, comme prévu, afin de discuter ensemble des orientations à prendre. La réalisation des projets nécessite des rencontres et des dialogues constructifs entre les différents acteurs de la mise en œuvre des idées proposées.

Certains projets n'ont pas été retenus, mais seront intégrés à d'autres, déjà lancés, soit par la Ville, soit par Grand Paris Seine Ouest ou encore le Département des Hauts-de-Seine. D'ailleurs,

1^{er}



3 250 €

153 VOTES

DES ARBRES FRUITIERS EN VILLE

Cette belle idée vise à apporter de la biodiversité, remet de la nature en ville et permet aux habitants de renouer avec la terre.

2^e



6 900 €

131 VOTES

PARKING VÉLO ET DEUX ROUES

La mise en place d'arceaux vélos a pour but de favoriser la pratique du vélo en ville et d'éviter les stationnements sauvages sur les trottoirs.

5^e



50 000 €

106 VOTES

RÉAMÉNAGEMENT DU SQUARE DES COTEAUX

Le projet est de réorganiser le square des Coteaux en une aire de jeux adaptée aux enfants entre 3 et 7 ans qui fréquentent l'école Les Pâquerettes.

6^e



1 800 €

94 VOTES

PROMENADE DANS DES BOIS PROPRES

Ce projet a pour but de mobiliser les citoyens volontaires aux enjeux de propreté et de protection de la nature, en les équipant du matériel nécessaire (pincettes et sacs).

9^e



36 000 €

62 VOTES

AMÉLIORATION DE LA ZONE DE SPORT DE PLEIN AIR

Finaliser la zone de sport par un sol synthétique sur tout le plateau permettra la pratique sportive par tous les temps.



CHAVILLOIS VEULENT DU VERT ET DE LA CULTURE

3^e



6 120 €

129 VOTES

BOÎTES À LIVRES

L'intérêt d'installer des petites bibliothèques de rue devant les écoles élémentaires et le collège est de faciliter l'accès à la lecture et de valoriser le recyclage.

4^e



16 200 €

118 VOTES

SIGNALÉTIQUE AUX ABORDS DES ÉCOLES

L'idée est d'améliorer la signalétique au niveau des écoles pour inciter les voitures et les deux roues à ralentir et garantir la sécurité de nos enfants.

7^e



20 000 €

93 VOTES

TABLE DE PING-PONG EN LIBRE ACCÈS

L'idée est d'installer des tables de ping-pong en plein air et de permettre ainsi de pratiquer facilement un loisir très accessible pour tous.

8^e



6 120 €

79 VOTES

CLÔTURER L'ALLÉE DEVANT L'ÉCOLE FERDINAND BUISSON

L'allée qui jouxte l'école Ferdinand Buisson sera plus accueillante et propre quand les deux côtés seront clôturés de ganivelles.

Retrouvez les neuf projets lauréats sur jeparticipe.ville-chaville.fr



une explication détaillée a été notifiée sur la plateforme en ligne jeparticipe.ville-chaville.fr pour chaque proposition non retenue.

Il est à noter que si le projet que vous avez déposé sur jeparticipe.ville-chaville.fr n'a pas été retenu, vous pouvez bien sûr le retravailler et le présenter une nouvelle fois l'année prochaine. Pour exemple, le projet n° 8 concernant l'installation de tables de ping-pong en libre-service avait été présenté lors de la 1^{re} édition, mais n'avait pas trouvé d'écho. N'hésitez pas ! Mobilisez le plus de personnes possible, pour qu'elles votent pour votre idée !

Une nouvelle étape dans la démocratie participative

Cette deuxième saison du budget participatif a trouvé des émules et remporté un vif succès.

La Ville tient à vous féliciter tout particulièrement pour votre participation et à vous remercier pour votre engagement dans cette démarche citoyenne. ■

MERCI POUR VOS PROPOSITIONS !



46
Projets déposés



36
Projets non recevables



10
Projets soumis au vote



1 042
Votes enregistrés



9

Projets retenus après le vote
(dont un issu d'une fusion)

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- **Notaire** : LE 3^e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 08H30 À 10H30, sur rdv ET LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges)** : MERCREDI, DE 08H30 À 11H30, sur rdv
- **Assistance à l'usage du numérique** : LE 3^e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine** : SAMEDIS 9 ET 23 JANVIER, 6 FÉVRIER (DROIT DU TRAVAIL) ET 20 FÉVRIER, DE 9H À 12H
- **Juriste en droit de la famille et du travail** : LES 2^e ET 4^e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale)** : LES 1^{er} ET 3^e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv
- **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs)** : LE 1^{er} SAMEDI DU MOIS, DE 10H À 11H30, sur rdv
- **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement)** : LE 2^e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **UNLI (Union nationale des locataires indépendants)** : LE 1^{er} LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H, sur rdv
- **URBANIS** : LE 3^e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H, sans rdv
- **Conseiller énergie "FAIRE" de GPSO** : VENDREDIS 8 JANVIER ET 12 FÉVRIER, DE 13H30 À 16H30, sur rdv au 0 800 10 10 21 (numéro vert)
- **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92)** : permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit
- **UDAF (médiation familiale)** : LES 2^e ET 4^e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Expert-comptable et commissaire aux comptes** : LE 1^{er} MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assure des permanences téléphoniques gratuites au 01 41 10 27 80. Dates des permanences et inscription préalable sur <http://notaires92.fr/fr/consultations/les-permanences-telephoniques>

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

DE NOUVELLES MESURES EN FAVEUR DE LA PETITE REINE

En ce début d'année, la Ville et GPSO renforcent les dispositifs en faveur de la pratique du vélo, avec le déploiement de nombreuses aires de stationnement sur l'ensemble du territoire.



Déjà en forte croissance en 2019, la pratique du vélo a explosé en 2020 avec la pandémie de Covid-19. Symbole de la préservation de la planète et moyen efficace pour rester en forme, la "petite reine" est également devenue depuis l'an passé un outil de lutte contre la propagation du virus.

Selon l'association de collectivités Vélo & Territoires, en lien avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, le nombre de passages de vélos comptabilisé en France du 1^{er} janvier au 15 novembre 2020 a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente. Entre les deux confinements, une hausse de 28 % a même été enregistrée. Ce succès s'explique en partie par l'aménagement de pistes cyclables temporaires à la sortie du premier confinement. C'est aussi le résultat des nombreux dispositifs et subventions mis en place par les

pouvoirs publics pour aider les Français à s'équiper, à l'image de ceux proposés par Grand Paris Seine Ouest dans le cadre de son plan vélo.

Des mesures que Chaville a également choisi d'accompagner et de compléter en proposant notamment une subvention de 250 € pour l'acquisition d'un second vélo électrique [voir ci-dessous, ndlr].

Budget participatif

En 2021, Grand Paris Seine Ouest va poursuivre le déploiement de son plan vélo avec l'installation à Chaville, au cours du 1^{er} trimestre, de 27 aires de stationnement pour vélos sur l'espace public, soit 168 places. L'aménagement de 14 parkings pour motos, soit environ 60 places de stationnement, est également au programme de GPSO. De son côté, la Ville de Chaville a prévu d'équiper plusieurs de ses établissements en parkings pour deux roues, suite aux résultats du budget participatif 2020 [voir page 14, ndlr]. Avec 131 votes, le projet d'installation de parkings à vélo est arrivé 2^e sur les dix propositions soumises au vote. Parmi les sites retenus par la Ville pour y aménager des aires de stationnement : l'hôtel de ville, le gymnase Halimi et le complexe sportif Jean Jaurès. ■

LES AIDES POUR VOUS ÉQUIPER

Vous avez décidé de vous mettre au vélo en 2021 ? Bonne résolution ! Et, bonne nouvelle, il existe désormais de nombreuses aides financières pour vous aider à vous équiper en vélo à assistance électrique (VAE). Petit tour des dispositifs existants.

- En 2019, GPSO a réactivé l'aide de 200 € pour les habitants du territoire souhaitant acquérir un VAE neuf. Une seule subvention par ménage est accordée.
- L'aide de GPSO est cumulable avec les subventions mises en place par la Région Île-de-France fin 2019. Celles-ci s'élevaient à 50 % du prix d'achat TTC du VAE (ou un vélo cargo), dans la limite de 500 € ou de 600 € pour un VAE cargo, toutes aides comprises.
- En 2020, la Ville de Chaville a décidé d'octroyer une aide supplémentaire de 250 € aux ménages souhaitant s'équiper d'un second vélo électrique neuf acquis après le 1^{er} février 2020. ■

Plus d'infos sur www.seineouest.fr, www.iledefrance-mobilites.fr et www.ville-chaville.fr



TRANSFERT DU PARKING ET DES ARRÊTS DE BUS À LA GARE CHAVILLE RIVE DROITE

Depuis le 1^{er} décembre dernier, le parking situé en proximité immédiate de la gare Chaville Rive droite est fermé, en raison d'un chantier immobilier à venir. Un nouveau parking est accessible, à l'angle des rues Carnot et du Coteau, tandis que les arrêts de bus ont été déplacés. Explications.

Vous l'avez certainement remarqué : depuis début décembre, un nouveau parking est ouvert près de la gare Rive droite, face au parc de la Martinière. Pendant deux ans environ, il remplacera l'ancien, fermé pour cause de travaux.

Parking en zone verte

Le nouvel espace de stationnement comprend une quarantaine de places, un emplacement réservé aux motos, ainsi qu'une place pour les véhicules des personnes à mobilité réduite. Notez que les deux conteneurs à verre ont également été déplacés dans ce parking. Quant aux conditions tarifaires, elles sont inchangées. Le nouveau parking se situe

toujours en zone verte : stationnement payant du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h30, pour une durée maximale de huit heures.

En ce qui concerne les arceaux à vélos, ils ont été installés sur le parvis juste devant la gare.

Les arrêts de bus, eux, ont été déplacés dans le secteur : pour les lignes Chavilbus Nord et Phébus n° 34, ils sont définitivement situés rue Paul Vaillant-Couturier ; pour le Chavilbus Sud et RATP n° 171, ils se trouvent, provisoirement, rue Carnot. Les arrêts définitifs seront localisés devant le futur immeuble.

Le transfert du parking public et de la gare routière a été rendu nécessaire par

l'opération immobilière située au 34, rue Carnot et portée par le promoteur Bouygues Immobilier. Les travaux commencent en ce début d'année, pour une durée de deux ans environ.

Un parking en sous-sol

Que les utilisateurs du parking se rassurent : le projet immobilier comprend l'aménagement d'un nouveau parking public, situé au premier sous-sol du futur immeuble, avec une offre de places supérieure à l'ancien.

La Ville de Chaville veillera à la bonne gestion de ce chantier et à la sécurité de tous les usagers se déplaçant dans le quartier, à proximité de la gare. ■

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES CRÈCHES ET ÉCOLES MATERNELLES CONFORMES

En 2020, la Ville a fait procéder à l'analyse de la qualité de l'air intérieur des 16 établissements publics recevant des enfants de moins de six ans : crèches, halte-garderie, jardin d'enfants, accueils de loisirs, écoles maternelles et élémentaires. Rendue obligatoire par la loi portant engagement national pour l'environnement (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010), cette surveillance a pour objectif de vérifier le fonctionnement des ouvrants, de contrôler les bouches ou grilles d'aération

existantes et de mesurer la présence de certains polluants. Ses contrôles doivent être renouvelés tous les sept ans.

Deux campagnes de mesure

À Chaville, une première phase de mesures a été réalisée en mars 2020 pendant 4,5 jours, alors que les établissements étaient en période de chauffe. Puis, une seconde a été menée sur 4,5 jours fin septembre, hors période de chauffe.



Les résultats montrent que tous les établissements présentent une qualité de l'air satisfaisante. Conformément à la loi, les résultats des analyses seront affichés dans tous les établissements ayant fait l'objet d'un diagnostic. ■

L’AFFICHAGE DIGITAL URBAIN SE



ÉCRANS À AFFICHAGE DYNAMIQUE

3, parvis Robert Schuman : informations Atrium, programme cinéma, théâtre, médiathèque, Forum des savoirs, conservatoire

À l'angle de l'avenue Roger Salengro et de la rue Albert 1^{er} : information municipale, promotion d'événements culturels, sportifs et de loisirs, actualité GPSO et publicité.

À l'accueil de la mairie : deux écrans et une borne tactile informent les citoyens et rendent l'espace d'attente convivial et animé.



Depuis fin novembre, des écrans digitaux à affichage dynamique animent l'espace public, sur le parvis de l'Atrium et dans le parc de la mairie, en harmonie avec le paysage urbain. Ils offrent ainsi une information toujours plus complète aux Chavillois et rendent la Ville plus accueillante et accessible.

Depuis plusieurs années déjà, Chaville s'inscrit résolument dans le numérique. Informer au quotidien, faciliter les démarches, accompagner les Chavillois... la Ville a su prendre le virage du digital et multiplie les initiatives pour simplifier la vie des habitants et rendre les services municipaux plus efficaces et réactifs.

Une information encore plus complète

En 2017, le site www.ville-chaville.fr avait été complètement repensé pour une navigation plus conviviale et dynamique, avec des services en ligne permettant de réaliser de nombreuses démarches administratives : prendre un rendez-vous en mairie,

réserver une place de stationnement pour un déménagement, s'inscrire au prochain Forum des associations... Le renforcement de la présence de la Ville sur les réseaux sociaux permettait également de retrouver toute l'actualité en temps réel.

Aujourd'hui, Chaville a fait le choix de s'équiper d'écrans digitaux pour créer un pont entre les habitudes numériques des Chavillois et les outils digitaux de la Ville. La mise en place d'écrans à affichage dynamique tactiles et interactifs s'inscrit dans la continuité d'un parcours dématérialisé initié par la Ville depuis 2010. Qu'il s'agisse d'orienter, de prévenir, de promouvoir un événement ou d'informer de

manière instantanée, rapide et efficace, ces écrans permettent de renforcer le lien entre les Chavillois et leur ville et améliorent la qualité du service public.

Un haut niveau de service

Ces écrans digitaux outdoor (extérieur) et indoor (intérieur) offrent une visibilité optimale à l'information municipale grâce à leur définition full HD et complètent les autres supports de communication. Ils permettent une communication plus proche, plus réactive et flexible en temps réel, avec des messages contextualisés et des contenus dynamiques permettant une créativité sans limite.

DÉPLOIE SUR CHAVILLE

ÉCRAN ET BORNE TACTILES ET INTERACTIFS À AFFICHAGE DYNAMIQUE

1456, avenue Roger Salengro, sur les grilles de la mairie et dans le parc de la mairie : consultation des actes légaux, navigation sur différentes thématiques et actualité municipale



L'affichage digital permet aussi de diffuser des informations (texte, image) mais également des contenus multimédias, comme des images animées ou des vidéos. Il présente aussi l'avantage d'avoir un coût des annonces quasiment nul par rapport au coût élevé des affiches papier traditionnelles.

L'utilisation de ces écrans permet d'afficher plus d'informations visibles par tous les temps et d'optimiser la transmission de l'information.

Un affichage légal dématérialisé

L'écran digital tactile et interactif apposé sur les grilles de la mairie et la borne interactive, située au niveau de la Direction de l'aménagement urbain dans le parc de la mairie, offrent un dispositif d'affichage dynamique légal.

Celui-ci permet aux administrés de consulter les actes légaux et les délibérations publiques via une interface simple et ergonomique 24h/24, selon des thématiques déterminées. Les usagers peuvent consulter par exemple l'ordre du jour et le compte rendu d'une séance du Conseil municipal, l'ordre du jour et le compte rendu du Conseil de la Métropole du Grand Paris, la liste des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées, accordées ou refusées...

Jusqu'à maintenant, ces actes étaient obligatoirement affichés sous format papier dans les panneaux administratifs de la Ville.

Mais, depuis 2016, les collectivités ont la possibilité de le faire sous forme numérique avec l'avantage d'une information toujours à jour. ■

En bref

> Affichage réglementaire des autorisations d'urbanisme

Comme le stipule l'article R.424-15 du Code de l'urbanisme, la liste des demandes d'autorisation d'urbanisme déposées, accordées et refusées est publiée sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme et environnement / Urbanisme réglementaire"). Cette liste, mise à jour chaque vendredi, est également affichée sur les panneaux administratifs et l'écran à affichage dynamique légal de la Direction de l'Aménagement urbain.

À noter : seules les autorisations d'urbanisme accordées ou refusées sont consultables à la Direction de l'Aménagement urbain.

Pour rappel, toute autorisation d'urbanisme accordée doit être affichée dès décision tacite ou expresse par le bénéficiaire sur son terrain, de manière visible depuis la voie publique et ce, pendant toute la durée du chantier. Cet affichage marque le point de départ du recours des tiers qui se déroule sur une période de deux mois.

> Renouvellement des canalisations avenue Sainte Marie

Depuis fin novembre, Veolia Eau d'Île-de-France, délégataire du Sedif, réalise des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable avenue Sainte Marie, entre la rue Charles Alby et l'allée Sainte Marie. Ce chantier, programmé **JUSQU'AU 5 FÉVRIER PROCHAIN**, engendre des restrictions de stationnement et de circulation. Des déviations sont mises en place dans le secteur, en fonction du phasage des travaux.

> Lutte contre les lauriers envahissants

L'association Environnement Fausses Reposes attire une nouvelle fois l'attention des Chavillois sur les nécessaires coupes des lauriers du Caucase. Ces *Prunus laurocerasus* sont une espèce exotique envahissante et néfaste pour la biodiversité. En respectant les gestes barrières (masques, distanciation physique et gants), vous pouvez participer, en petits groupes, à la coupe de ces végétaux, particulièrement visibles en automne et en hiver quand les feuillus sont dégarnis. La forêt a besoin de vous !

Plus d'infos sur environnementfaussesreposes.wordpress.com

VENEZ RENCONTRER UN ARCHITECTE-CONSEIL

À partir du mois de janvier, le CAUE 92 organise une permanence gratuite chaque 1^{er} mercredi du mois au service Urbanisme. Objectif : accompagner les porteurs de projet immobilier.

Lorsque l'on se lance dans un projet de construction, d'extension ou de rénovation de maison, il n'est pas toujours simple de savoir ce qu'il est possible ou non de faire. C'est pour aider les particuliers à y voir plus clair que la Ville de Chaville et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92) ont décidé de mettre en place à partir de ce début d'année une permanence gratuite.

Renseignements réglementaires ou techniques

Une architecte-conseillère du CAUE 92 sera présente pour renseigner les particuliers qui ont un projet immobilier. "L'objectif est de leur apporter les renseignements réglementaires, techniques ou environnementaux dont ils ont besoin pour faire avancer leur projet, quel que soit l'état d'avancement de ce dernier", explique Marie-Christine Duriez, l'architecte qui assurera la permanence à Chaville.



"En revanche, comme on ne se déplace pas ou de manière très exceptionnelle, il est bon que les personnes viennent avec toute pièce (esquisse, plan ou photos) qui puisse aider à la compréhension de leur projet."

Créé par la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE 92 est une structure de conseil, de formation et de diffusion de l'architecture,

de l'urbanisme et de l'environnement contemporain. Outre les particuliers, l'association accompagne également les professionnels et les collectivités dans leurs projets d'urbanisme. ■

Permanence chaque 1^{er} mercredi du mois, de 14h30 à 17h30, au service Urbanisme. Prise de rendez-vous au 01 41 15 99 90.

RISQUES CARRIÈRES ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA RÉVISION DU PPRMT

En raison de la présence d'anciennes carrières, de glissements de terrain et d'instabilité de pentes, un Plan de prévention du risque mouvements de terrain (PPRMT) a été établi et approuvé à Chaville en 2005. Le plan doit aujourd'hui être révisé et fait l'objet d'une enquête publique du 4 au 20 janvier.

Le PPRMT est un document de planification urbaine, qui régit l'utilisation des sols en fonction de la probabilité de risques de mouvements de terrain.

Suite à l'aménagement de la ZAC du centre ville, une ancienne carrière a été mise en évidence en 2013. Celle-ci étant localisée en dehors des secteurs concernés par le PPRMT de 2005, la prescription d'une révision partielle de ce dernier a été nécessaire. Une réunion publique a été organisée le 27 novembre 2018 en mairie, afin de présenter les risques de mouvements de terrain, les zones d'aléas et finaliser le recensement des enjeux.

Depuis cette date, la démarche d'élaboration du PPRMT se poursuit et les services de l'État ont élaboré un projet de PPRMT révisé. Celui-ci comprend un rapport de présentation, un lot de cartes, ainsi qu'un projet de règlement révisé définissant les règles applicables dans chaque zone.

Consultation des documents

Ce projet de PPRMT révisé fait l'objet d'une enquête publique, ouverte à tous, du lundi 4 janvier à 8h30 au mercredi 20 janvier à 17h30. Les documents et le registre d'enquête sont disponibles en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Ils peuvent

également être consultés sur le site <http://pprmt-chaville.enquetepublique.net> Un commissaire enquêteur est à la disposition du public lors de permanences téléphoniques de 30 mn, à réserver par le biais du site <http://pprmt-chaville.enquetepublique.net>.

Des observations ou propositions peuvent également lui être transmises par courriel à pprmt-chaville@enquetepublique.net ■

Rens. : pirin.ud75.driee-if@developpement-durable.gouv.fr

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr (rubrique

"Démarches & infos pratiques / Urbanisme & environnement").

LE SERVICE PETITE ENFANCE S'INSTALLE À LA MEJ

Depuis le 14 décembre, le service Petite enfance a quitté l'hôtel de ville et rejoint la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse au 23, rue Carnot. Avec ce déménagement, l'ensemble des services dédiés aux tout petits, petits et jeunes Chavillois sont regroupés dans un seul et même lieu.

Que les parents ou futurs parents se rassurent : en-dehors du déménagement, le fonctionnement du service Petite enfance reste identique. Les horaires d'ouverture évoluent quelque peu : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi sur rendez-vous.

Les locaux, situés au rez-de-chaussée et réaménagés pour l'occasion, sont accessibles aux poussettes. Un parking est également disponible (entrée par la rue Paul Vaillant-Couturier).

Quant aux réunions d'information sur les modes d'accueil, actuellement annulées en raison du contexte sanitaire, elles auront toujours lieu, pour le moment, à l'hôtel de ville le 1^{er} mardi de chaque mois.

Une Maison dédiée aux petits et aux jeunes

Désormais, la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, que certains d'entre vous connaissent sous son sigle de MEJ, réunit tous les services de la Ville et de GPSO dédiés aux Chavillois, de la naissance à 25 ans.

Le déménagement de la Petite enfance,



lié à l'installation d'un espace France Services à l'hôtel de ville [voir page 23, *ndlr*], permet ainsi proximité et coordination entre les services [liste et coordonnées ci-contre].

Rappelons que la MEJ abrite également, en temps normal, les locaux de la Mission locale de Seine Ouest Entreprise et Emploi, le pôle économique de Grand Paris Seine Ouest. En raison du contexte sanitaire actuel, les locaux ont été transférés à Boulogne-Billancourt. La Mission locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans du territoire de GPSO, les informe et les oriente afin de construire leur parcours professionnel et social.

Contacts

- Petite enfance :
01 41 15 47 75 et petite.enfance@ville-chaville.fr
- Scolaire :
01 41 15 47 14 et scolaire@ville-chaville.fr
- Périscolaire :
01 41 15 99 58 et periscolaire@ville-chaville.fr
- Jeunesse :
01 41 15 47 21 et jeunesse@ville-chaville.fr
- Sports :
01 41 15 99 50 et sport@ville-chaville.fr
- Mission locale de Seine Ouest
Entreprise et Emploi :
01 55 95 04 07
et contact@seineouest-entreprise.com ■

En bref

> Vacances d'hiver

- Dans les accueils de loisirs

Vous avez **DU LUNDI 4 AU SAMEDI 16 JANVIER** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances d'hiver (fixées du 13 février au 1^{er} mars). Rendez-vous sur le portail famille <http://famille-chaville.fr> ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté.

Inscriptions dans la limite des places disponibles.

Rens. : 01 41 15 40 00.

- À la MJC de la Vallée

Pour les 3-5 ans et 6-10 ans : ludo des vacances et stages,

DU LUNDI 15 AU VENDREDI 19 FÉVRIER

Plus d'infos et inscriptions auprès de la MJC.

> Ouverture d'une micro-crèche

La micro-crèche privée môm ouvrira ses portes aux enfants de dix semaines à trois ans révolus **À PARTIR DU JEUDI 7 JANVIER**. Portée par le réseau des Crèches môm, rappelons que cette nouvelle structure de 170 m² peut accueillir jusqu'à dix berceaux, du lundi au vendredi de 8h à 19h. Ils sont encadrés par une équipe de quatre professionnelles, composée d'une directrice, éducatrice de jeunes enfants présente à 100 % et de trois auxiliaires Petite enfance diplômées.

Rens. : 06 78 49 90 12.

Plus d'infos sur www.crechesmom.com

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022 LES INSCRIPTIONS SE TERMINENT LE 30 JANVIER

Les inscriptions des enfants effectuant leur première rentrée à l'école maternelle (nés à partir du 1^{er} janvier en 2018) ou à l'école élémentaire (nés en 2015) en septembre 2021 se déroulent jusqu'au samedi 30 janvier 2021. Ne tardez pas à effectuer cette démarche !

Vous pouvez opter pour une inscription via le portail Famille ou vous rendre en mairie pour retirer le formulaire d'inscription. Déposez-le ensuite avec l'ensemble des justificatifs demandés au

guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté de la mairie ou envoyez-le par mail à activites.famille@ville-chaville.fr. Attention, tout dossier incomplet sera refusé.

À noter : l'inscription est désormais obligatoire dès l'âge de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. ■

Rens. : 01 41 15 40 00.

Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarques & Infos pratiques / Famille & éducation / Vie scolaire").

En bref

> Les ateliers bien-être du Pôle Seniors

Sur inscription. Le planning des ateliers en visio sera adapté en fonction des mesures liées à la crise sanitaire.

• **Qi Gong** : JEUDIS 7, 14, 21 ET 28 JANVIER, 4 ET 11 FÉVRIER, 4 MARS, DE 14H À 16H

• **Faire ses produits soi-même** : LUNDIS 5, 12 ET 19 JANVIER, DE 10H À 12H

• **Acupression** : LUNDIS 4, 11, 18 ET 25 JANVIER, 1^{ER} ET 8 FÉVRIER, 8 MARS, DE 14H À 16H

Pôle Seniors : 1085, avenue Roger Salengro
Rens. : 01 41 15 96 20.

> Cercle d'amitié de Chaville

• **JEUDI 14 JANVIER, À 15H45** : visite de l'exposition "Man Ray et la mode" au musée du Luxembourg à Paris.

• **MARDI 2 FÉVRIER, À 14H30** : conférence sur l'histoire de la mode des bijoux à travers les tableaux depuis Vermeer jusqu'à Manet, à l'Atrium.

• **JEUDI 11 FÉVRIER** : visite de la maison de Victor Hugo.

Rens. : 06 09 75 11 18 ou 06 80 32 31 74.

Plus d'infos sur <https://sites.google.com/site/cercleamitiechaville>

> Vacances Jeunesse d'hiver

Vous avez **DU LUNDI 18 JANVIER AU SAMEDI 6 FÉVRIER** pour inscrire vos enfants et ados aux Vacances Jeunesse d'hiver (activités proposées du 15 au 26 février). Rendez-vous sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).

Rens. : 01 41 15 47 21

ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Don du sang



La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **LUNDI 8 FÉVRIER DE 12H À 16H30**, en mairie.

Prise de rendez-vous obligatoire sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Rens. : 01 41 15 47 95.

LE "BUS SANTÉ FEMMES"
FAIT UNE HALTE À CHAVILLE

Destiné à venir en aide aux femmes, ce dispositif itinérant de l'Institut des Hauts-de-Seine s'installera à Chaville les 12 et 14 janvier sur la place du Marché.

Partant du constat que de nombreuses femmes ont encore, pour différentes raisons, des difficultés à accéder aux dispositifs de prévention santé existants, l'Institut des Hauts-de-Seine a eu l'idée, fin 2019, de créer un projet itinérant de santé publique qui aille à la rencontre des femmes les plus isolées. C'est ainsi qu'est né le Bus Santé Femmes.

Réalisé en partenariat avec la RATP et grâce au soutien financier des départements des Hauts-de-Seine, des Yvelines et de la région Île-de-France, ce bus de prévention à vocation sociale et sanitaire circule dans les villes et les campagnes des Hauts-de-Seine et des Yvelines, à la rencontre des femmes souvent victimes de souffrance.

Une main tendue particulièrement bienvenue en cette période de crise sanitaire et économique qui creuse davantage les inégalités sociales et dont les plus vulnérables sont les premières victimes.

Prise en charge globale, gratuite et anonyme

Véritable antenne mobile, le Bus Santé Femmes propose une prise en charge globale (médicale, sociale et psychologique). À son bord, une équipe pluridisciplinaire de professionnels (médecin, infirmière, sage-femme, psychologue, avocat, policier) répond aux besoins spécifiques des femmes : prévention santé (contraception et médecine générale), dépistages (auditif, visuel, cholestérol, diabète), entretiens psychologiques, prévention des violences, accès aux droits, sécurité, accompagnement de la vie quotidienne... L'accès au Bus Santé Femmes est anonyme, gratuit et sans rendez-vous. ■

Mardi 12 janvier de 9h à 13h et jeudi 14 janvier de 13h à 17h, sur la place du Marché.

Rens. : CCAS au 01 41 15 40 87.

Plus d'infos sur www.institut-hauts-de-seine.org

BROCANTE 2021

C'EST LE MOMENT DE VOUS INSCRIRE

Si, comme beaucoup de Français, vous avez profité du confinement pour faire du tri dans vos armoires, votre grenier ou votre cave, le moment est venu de recycler tous ces objets ou vêtements qui désormais vous encombrant. Et pourquoi pas lors de la prochaine brocante qui, si la situation sanitaire l'autorise, se déroulera dimanche 11 avril avenue Roger Salengro.

Pour participer rien de plus simple ! Il vous suffit de réserver votre stand entre le 6 janvier et le 7 mars. Les inscriptions sont réservées en priorité aux Chavillois et aux habitants de Grand Paris Seine Ouest. Pour vous inscrire, vous pouvez retirer le dossier à l'accueil de la mairie ou le télécharger sur www.ville-chaville.fr

Rens. : 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 68.

OUVERTURE D'UNE ANTENNE FRANCE SERVICES À L'HÔTEL DE VILLE

À compter du 7 janvier, la Ville de Chaville ouvre un espace "France Services" au sein de l'hôtel de ville.
Objectif : apporter une réponse aux besoins de la population en lui permettant d'effectuer les démarches de plusieurs services publics, dans un lieu unique. Présentation.

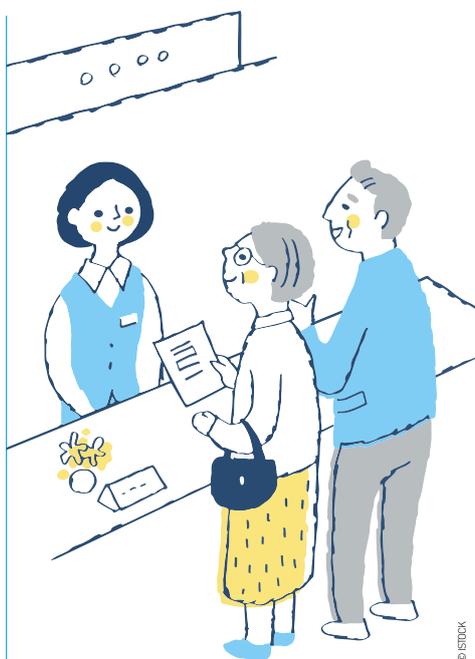
Imaginez que vous deviez préparer votre dossier de retraite, obtenir une attestation auprès de la Sécurité sociale et poser une question à l'administration fiscale au sujet de votre déclaration de revenus. Tout cela, la même semaine. Vous vous voyez déjà en train de courir d'une administration à une autre ?

Rassurez-vous, un tel "marathon" n'est plus de mise à Chaville ! Grâce à l'espace France Services, vous pouvez effectuer ces démarches dans un seul lieu et avec un seul interlocuteur.

À partir du jeudi 7 janvier, la Ville de Chaville rejoint le réseau France Services, annoncé par le Président de la République en avril 2019, à l'issue du Grand débat national.

Proche de vous au quotidien

L'ambition de France Services : donner rapidement accès aux services publics grâce à un accompagnement de qualité.



Pour ce faire, deux agents spécialement formés ont été recrutés et sont à votre disposition dans l'espace France Services, aménagé dans l'hôtel de ville et

ouvert aux mêmes jours et horaires que la mairie, sans rendez-vous.

Quant aux démarches accessibles, elles regroupent dix partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, les caisses nationales d'allocations familiales, de l'assurance maladie et de l'assurance vieillesse (Cnaf, Cnam et Cnav), la Mutualité sociale agricole (MSA), la complémentaire retraite Agirc-Arrco et trois ministères (Intérieur/ANTS, Justice et Finances publiques).

À chaque situation individuelle, des réponses adaptées seront apportées : de la simple question aux cas les plus complexes, en passant par la mise à disposition d'outils informatiques et l'aide aux démarches en ligne. ■

Rens. : 01 41 15 40 17, 01 41 15 40 18

et franceservices@ville-chaville.fr

Plus d'infos sur

www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services

VERS UN PÔLE SOCIAL UNIQUE POUR TOUTES LES DÉMARCHES

Chef de file de l'action sociale, le département des Hauts-de-Seine cherche aujourd'hui à simplifier et faciliter au maximum le parcours des usagers. Comment ? En créant, au sein et avec les collectivités, un véritable pôle social de proximité où chaque administré peut effectuer l'ensemble de ses démarches : CAF, FSL, RSA, MDPH... Plusieurs villes du département en sont déjà équipées.

Faire le lien entre les Chavillois et les services sociaux

À Chaville, un projet similaire est actuellement en construction au niveau du Centre Communal d'Action Sociale. À partir du mois de janvier, un gestionnaire d'offre de service sera notamment

présent chaque lundi matin. À mi-chemin entre l'agent d'accueil et le travailleur social, sa mission est de faire le lien entre les administrés et les services sociaux du département. Il devrait être rejoint, au cours du 1^{er} semestre, par un travailleur social chargé de l'évaluation des situations. "À terme, l'objectif est que le CCAS devienne en quelque sorte un guichet unique pour traiter toutes les demandes, qu'elles soient gérées par la Ville ou le département. Peu importe qui est derrière pour l'utilisateur", souligne Étienne Cuny, directeur du CCAS.

Par la suite, les services de la Protection Maternelle Infantile (la PMI) devraient venir compléter le dispositif et ainsi permettre au Pôle social de Chaville

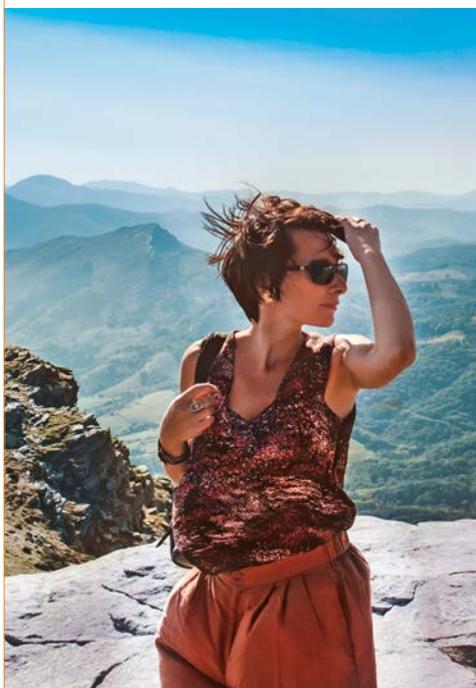
de couvrir toute la palette de services déployés par le département et la Ville, au service des familles et des plus fragiles. La mairie étudie actuellement différentes possibilités pour implanter physiquement la PMI au sein du dispositif.

Enfin, pour compléter ce dispositif, le CCAS accueillera, dès janvier, un Point Conseil Budget (dispositif labellisé par l'État) une fois par mois, le lundi après-midi. Un conseiller référent de l'UDAF 92 répondra à vos questions d'argent, de banque ou de budget et trouvera avec vous les meilleures solutions selon votre cas. ■

Point Conseil Budget : prise de rendez-vous au CCAS aux horaires d'ouverture ou par téléphone au 01 41 12 83 79 (lundi et mercredi, de 9h à 13h).

RÊVE D'ÉVASION

Du 5 janvier au 29 mars, la photographe chavilloise Béatrice Encinas-Almodovar expose dans le hall de l'hôtel de ville. Ne manquez pas cette belle occasion de voyager !



C'est le genre d'exposition photographique qui fait du bien en cette période. À l'heure où nos déplacements sont limités et les périodes d'ensoleillement restreintes, Béatrice Encinas-Almodovar nous embarque pour un voyage salutaire, à la découverte de paysages hauts en couleur d'Espagne et de France.

Designer graphique et créatrice de la marque de vêtements et d'accessoires éco-responsable Lagaartô, Béatrice Encinas-Almodovar est également photographe.

"En fait, j'ai toujours baigné dans ce milieu. Mes parents tenaient un laboratoire photographique. Mais ce n'est qu'en 2008, lors d'un voyage sur l'île de la Réunion, pour lequel j'avais emprunté le D80 de mon père, que ma passion pour la photographie est véritablement née", raconte Béatrice. "Depuis, j'ai acheté mon propre appareil et

il ne me quitte jamais. Tout ce qui m'entoure est un terrain sur lequel j'évolue avec un regard toujours curieux."

Alchimie

Dans son objectif : la nature sauvage mais aussi l'architecture colorée du sud de l'Espagne, dont elle est originaire, les plages en période estivale ou vidées de leurs touristes en hiver avec, pour chacun de ses clichés, le même souci du détail et du contraste.

"Je travaille de manière assez instinctive. Lorsque je prends des photos, je me laisse guider par mes émotions, une atmosphère, une lumière. Mes clichés sont une alchimie entre ce que je vois et ce que je souhaite faire ressentir." ■

Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'hôtel de ville

Plus d'infos sur <https://in-petto.art>

VICKEN TARPINIAN LA VOIX DE L'ARMÉNIE

Après plus de 40 ans de carrière, Vicken Tarpinian, continue de nourrir la même passion pour la chanson. Il y a tout juste un an, le Chavillois participait au Liban à l'enregistrement de l'émission *The Voice senior*, mettant à l'honneur des chanteurs du monde arabe.

Pour ce Libanais d'origine, premier prix de la chanson de l'ORTF à Beyrouth en 1975, ce fut une de sorte retour aux sources.

"Lorsque j'ai gagné, la récompense était un billet d'avion pour Paris. Ce fut finalement un aller simple. La guerre a éclaté et je suis resté en France", sourit Vicken.

À Paris, il continue de chanter et se tourne vers l'écriture et la composition de chansons en arménien, avec un premier album sorti en 1978, *Hartar*. "Il y avait de la nostalgie dans ce choix, mais aussi l'envie de faire découvrir et partager la musique traditionnelle arménienne".

Rapidement, Vicken s'impose comme l'un des grands ambassadeurs de la chanson arménienne. Il donne des concerts aux quatre coins du monde pour le plus



grand plaisir de la diaspora mais pas que... "Enfin un interprète qui rend la chanson arménienne audible à tout le monde", dira de lui Charles Aznavour en 1980 lors de l'émission de Jacques Chancel, *Le Grand Échiquier*.

9^e album

En 1982, il rencontre le pianiste et compositeur Patrice Peyrieras. Entre les deux hommes, une grande complicité se noue, aboutissant à la sortie de nombreux albums : *Yeraz* (Rêve), *Parev* (Bonjour), *Garod* (Nostalgie), *Sourires et larmes*, *Génats* (À la Vie), *Une voix*, *Un piano*.

"Ce sont des chansons qui parlent de la nostalgie, de l'amour, de l'enfance, de la séparation..." Cette année encore, il devait se rendre en Grèce, aux États-Unis et en Angleterre pour présenter son 9^e album, *Veratarts*, mais la pandémie l'a obligé à revoir ses plans.

En attendant, c'est en studio avec son fils Vessem, également musicien et auteur d'un premier album avec son groupe Yerek, qu'il continue de chanter. Et la tête encore pleine de projets, comme de remonter sur la scène de l'Atrium, à Chaville, pour y faire une nouvelle fois entendre sa voix et celle de l'Arménie. ■



LA SALLE DU CLUB D'HALTÉROPHILIE ET DE MUSCULATION ENTièrement RÉNOVÉE

C'était, avec le gymnase Anatole France, actuellement en cours de réfection, la dernière installation sportive à ne pas avoir bénéficié d'une rénovation en profondeur. C'est désormais chose faite.

En ce début d'année, les 400 m² de la salle d'haltérophilie et de musculation du gymnase Colette Besson ont été entièrement restaurés par la Ville, pour un montant de 75 000 €

Un soin particulier a été apporté à la réfection des sols, notamment au niveau des plateaux d'entraînement et de compétition, où des dalles en caoutchouc recyclé de plusieurs centimètres d'épaisseur ont été installées, afin de supporter les lourdes charges utilisées en haltérophilie.

Les problèmes récurrents d'infiltration dont souffrait autrefois la salle ont également été résolus avec la réparation de la canalisation d'eau pluviale. Le chantier s'est poursuivi pendant les vacances de Noël avec la fin des travaux de remise en peinture des murs, par les agents des Services techniques.

Remise en forme

Pour le club d'haltérophilie et de musculation de Chaville (CHMC), privé de salle depuis plusieurs semaines en raison des restrictions sanitaires, cette rénovation constitue la bonne nouvelle de cette rentrée 2021.

"Nous espérons qu'elle sera synonyme de reprise d'activités et de retour des adhérents", veut croire Bernard Dreno, à la barre du club depuis plus de 40 ans.

Club familial comptant des adhérents de tout âge, le CHMC dispense des cours d'haltérophilie, mais aussi un large éventail de pratiques de remise en forme : cours collectifs de Pilates, stretching, renforcement musculaire, cross-training et cardio-training. Membre du réseau Prescri'Form, le club propose également des entraînements adaptés aux personnes souffrant d'Affections de Longue Durée (diabète, cancers, maladie cardiovasculaire...). ■

Plus d'infos sur <https://chmchaville.fr>



© ISTOCK

En bref

> Chavil' Gym se met au Bungy Pump !

Dès que les conditions sanitaires le permettront, l'association Chavil' Gym proposera des ateliers découverte d'une activité complémentaire à la marche nordique, la randonnée et le fitness. Le Bungy Pump est un bâton d'entraînement permettant le renforcement musculaire de la partie haute du corps, par une marche simple et naturelle. Des exercices de fitness, d'échauffement, de renforcement et d'étirements complètent la pratique. **Séances d'1h15, organisées le week-end dans les bois de Chaville.**

Plus d'infos sur <https://chaville.gym.c92.fr>

> Stage gym à la MJC

DU LUNDI 15 AU VENDREDI 19 FÉVRIER, les intervenants du Pass Gym vous proposent des séances spécifiques, autour de thèmes particuliers, en fitness ou en bien-être. Profitez de cette occasion pour approfondir votre pratique ou pour découvrir de nouvelles activités !

Rens. : 01 47 50 23 93.

Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr



> Recherche de bénévoles

L'Association Visite des Malades en Établissement Hospitalier (VMEH) recherche des bénévoles désireux de soutenir les malades pour "écouter, dialoguer, reconforter, divertir".

Rens. : Myriam de la Touanne au 06 81 66 43 52.

> SimplEnglish

L'association SimplEnglish propose des cours en mini-groupe en ligne et des stages pendant les vacances, avec des professeurs d'origine anglophone forts d'une expérience de plus de dix ans. Les cours de skateboard et de cirque en anglais sont accessibles aux élèves avec un niveau B1 ou bilingues.

Rens. : 07 77 05 56 74

ou simplenglishfrance@gmail.com

Plus d'infos sur

<https://simplenglish.wixsite.com/ecole>



LE SPORT FRANCHIT LES PORTES DES MATERNELLES

Depuis la rentrée de septembre dernier, les enfants de grande section de maternelle bénéficient d'activités sportives encadrées. Présentation.

Jusque-là réservés aux élèves des écoles élémentaires, les cours d'éducation physique et sportive dispensés par les éducateurs sportifs de la Ville profitent désormais également aux enfants de grande section de maternelle.

Construits en concertation avec l'Éducation nationale, les parcours d'activités se composent de trois cycles de six séances chacun.

"Ces cours permettent aux enfants de découvrir les équipements sportifs de la Ville et de s'initier à différents sports. Chaque séance va être mise à profit pour travailler l'équilibre, la motricité et la coordination des mouvements et des

déplacements. Cela passe par la mise en place d'exercices utilisant du petit matériel, comme des balles de jonglage, ou bien de jeux collectifs...", souligne Laëtitia Idoine, éducatrice sportive à Chaville.



2S2C

Avant d'être déployée à la rentrée, la mesure a tout d'abord été testée en juin dernier dans le cadre du dispositif 2S2C (Sport-Santé-Culture-Civisme). Développé par l'Éducation nationale et

200 collectivités volontaires, il visait à proposer des activités éducatives aux enfants, pendant la période de reprise progressive des cours.

"Pendant qu'une partie des élèves était en classe, l'autre était accueillie par les animateurs ou les éducateurs sportifs de la Ville, au sein des écoles ou des équipements sportifs de la Ville", explique Fabien Vetzal, directeur du service des Sports.

Forte de cette expérience, menée avec succès dans l'ensemble des écoles élémentaires de Chaville et plébiscitée par les équipes éducatives, la municipalité a décidé d'élargir aux grandes sections de maternelle la pratique sportive encadrée par des éducateurs de la ville.

"La grande section de maternelle et le cours préparatoire forment un même cycle. Il paraissait donc cohérent de proposer une continuité des activités sportives sur ces deux années." ■



DEUX QUESTIONS À... SANDRINE CHUCHANA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE MATERNELLE LE MUGUET

Comment avez-vous accueilli la mise en place des interventions des éducateurs sportifs dans votre école en juin dernier ?

Comme un vrai plus. Depuis plusieurs années maintenant, je voulais qu'ils interviennent auprès des enfants de maternelle. Le travail de mise en place des 2S2C a été comme un détonateur pour le déploiement de cours d'éducation physique et sportive à la rentrée.

Qu'est-ce que cela change dans vos pratiques ?

Tout ! D'abord, les conditions d'accueil. Aujourd'hui, les enfants bénéficient de cours dans un vrai gymnase avec du matériel adapté, cela n'a rien à voir avec la salle de motricité de l'école.

Et puis, il y a l'expertise des éducateurs. C'est très motivant pour les enseignants. Ils se sentent ensuite plus à l'aise pour pratiquer des activités sportives avec les enfants. ■

LA PISTE AUX ÉTOILES

En ce début d'année, la Ville aménage un chapiteau devant la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, destiné à accueillir des activités sportives (associations, sport scolaire et périscolaire). L'installation de cet équipement permet ainsi de pallier la fermeture provisoire du gymnase Anatole France, actuellement en rénovation.



Photo non contractuelle.

Afin de permettre la continuité des activités des associations sportives pendant les travaux de rénovation du gymnase Anatole France, la Ville fait actuellement installer un chapiteau de cirque dans le jardin de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse. Cette structure mobile de 11 mètres par 15, de couleur bleu et blanc, accueillera notamment les cours, les stages et l'École des sports Arti-CirK, le mercredi, de la

Compagnie Cirkalme-Toi, qui fête cette année ses 20 ans.

Une association ravie à double titre en cette rentrée 2021. "Non seulement, nous allons pouvoir reprendre nos activités avec les jeunes adhérents suite à l'adaptation du confinement, mais en plus nous bénéficions d'un nouvel équipement, en totale adéquation avec la pratique des arts circassiens", se réjouit Pascale

Menou, présidente de l'association, créée en 2001 et qui compte aujourd'hui quelque 120 adhérents dont une majorité d'enfants.

Faire vivre la structure

Fruit d'une étroite collaboration entre la Compagnie Cirkalme-Toi, la Compagnie Mars-Aile, pour la partie construction et gestion du chapiteau, ainsi que les services de la Ville, ce projet permettra également d'accueillir d'autres associations, notamment Chaville Gymnastique Rythmique Club (CGRC), ainsi que les enfants des écoles.

"L'objectif est de faire vivre au maximum la structure en proposant des créneaux aux associations locales, mais également en y développant des activités en direction des scolaires ou des enfants du périscolaire", souligne le service des Sports.

L'équipement sera en place jusqu'à la fin du chantier de rénovation du gymnase Anatole France, prévu en janvier 2022. ■



CHANTIER ÉDUCATIF JEUNESSE

Et de dix. Comme souvent lors de projets d'aménagement ou de rénovation, la Ville a profité de l'opération de création du chapiteau de cirque pour mettre en place un chantier éducatif jeunesse, avec l'association Action Jeunes. Pour ce 10^e chantier, deux jeunes, suivis par l'association, ont participé du 21 au 25 novembre à la construction et à la mise en peinture d'un chalet en bois, avec l'aide des Services techniques de la ville.

Installé à proximité du chapiteau, ce petit local servira de lieu de stockage à l'association Cirkalme-toi. Pour Yacim et Samuel, tous deux en recherche de formation dans la plomberie et l'électricité, ce chantier était l'occasion d'acquérir une première expérience professionnelle et de rencontrer des partenaires. Prochain chantier éducatif jeunesse pour l'année 2021, en partenariat avec l'association Action Jeunes et le Bailleur Hauts-de-Seine Habitat : la rénovation de halls d'immeuble et de la salle du Doisu.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour du Conseil municipal du 14 décembre dernier, les élus ont été invités à délibérer sur la création d'un atelier participatif portant sur les projets d'urbanisme et d'aménagement, la convention de mise en place d'une permanence du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine et la délégation de service public de la restauration collective.

> Atelier participatif sur les projets d'urbanisme et d'aménagement

Afin de renforcer la prise en compte de la transition écologique, sociale et solidaire pour les projets d'urbanisme et d'aménagement, le règlement du Conseil municipal prévoit la création d'ateliers participatifs pour préparer les décisions dudit Conseil.

L'atelier participatif portant sur les projets d'urbanisme et d'aménagement aura pour objectif de produire des documents permettant de mieux encadrer et de guider ces projets : une charte ouvrage de préconisations écologiques et sociales destinée aux opérateurs immobiliers intervenant sur la Ville, soit pour des immeubles collectifs ou d'activités, soit pour des bâtiments publics ; un guide des bonnes pratiques de conduite de projet et de participation citoyenne depuis les études de faisabilité jusqu'à la livraison de l'ouvrage ; un acte d'engagement et d'auto-évaluation permettant à l'opérateur de formaliser les choix faits sur l'ouvrage.

Cet atelier sera présidé par le maire (qui pourra se faire représenter par un vice-président) et composé de deux Chavillois tirés au sort sur les listes électorales, un représentant du Conseil municipal des Jeunes, un représentant du CAUE 92, un représentant de l'association Chaville Environnement et du Conseil communal de développement durable, le Conseil municipal étant représenté, de son côté, par six élus de la majorité et deux de la minorité. Des représentants en support de l'atelier seront désignés par le service Urbanisme et les Services techniques.

La mise en place de cet atelier et la désignation de ses représentants pour le Conseil municipal ont été approuvées à l'unanimité.

> Permanence du Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine

La commune de Chaville souhaite mettre en place une permanence mensuelle pour aider les Chavillois à concrétiser leurs projets d'habitation, qu'il s'agisse d'un projet neuf, du projet thermique d'un pavillon ou d'un projet d'acquisition ou d'extension de bâtiments existants.

Pour ce faire, la Ville a décidé de conventionner avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Hauts-de-Seine (CAUE 92), association loi 1901 avec mission de service public.

Animé par des architectes et des urbanistes, le CAUE 92 dispense aussi bien des conseils aux particuliers qui désirent construire ou transformer leur habitation, que des solutions d'accompagnement aux collectivités locales : formation des personnels, visites d'opérations remarquables, aide à la conduite d'études et permanences-conseil dans les communes.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention avec le CAUE relative à la mise en place d'une permanence gratuite en mairie à compter de janvier 2021.

> Délégation de service public de la restauration collective

Suite au lancement d'une procédure de délégation de service public afin de déléguer l'exploitation du service de restauration scolaire collective municipale par affermage, d'une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2021 et au terme de négociations, l'offre de la société ELRES a été retenue à l'unanimité par les membres du groupe

de travail au regard des critères suivants : l'organisation du travail et les démarches de l'entreprise en matière d'hygiène, de sécurité et de développement durable ; la nature des aliments et ingrédients utilisés ; les moyens matériels et humains affectés à la prestation ; les outils et méthode de gestion du contrat ; l'économie globale de l'offre sur la durée du contrat.

Par 34 voix pour et une abstention, le Conseil municipal approuve le choix de la société ELRES pour assurer, au moyen d'un contrat d'affermage, la gestion du service public de la restauration collective. ■

En bref

> Report de la campagne de recensement

En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à l'année 2022. La collecte sur le terrain entraînant de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, les conditions ne sont actuellement pas réunies pour mener efficacement la campagne de recensement.

> Médailles de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique pouvant être décernée par le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves ayant élevé au moins quatre enfants de la même fratrie. Une médaille est attribuée par famille.

Pour l'année 2020, la mère ou le père peut en faire la demande, **AVANT LE SAMEDI 13 FÉVRIER**, auprès du service des Relations publiques, afin de constituer un dossier. Sur rendez-vous.

À noter : les personnes âgées d'au moins 60 ans et titulaires de cette carte pourront effectuer une demande de Carte Améthyste (gratuité sur les réseaux RATP et SNCF banlieue), sans condition de ressources (ISF exclu).

Rens. : 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi 1^{er} mars (horaire à définir).

Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire / La mairie/ Le Conseil municipal").

ÉLECTIONS 2021 VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En raison de l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars, devraient être reportées en juin prochain [dates non communiquées à l'heure où nous bouclons ce numéro, ndlr].

Vous pouvez néanmoins, à tout moment, vérifier votre inscription sur les listes électorales. Pour cela, rendez-vous sur www.service-public.fr rubrique "Papiers-Citoyenneté / Elections", puis remplissez le formulaire de situation électorale (nom, prénoms complets, sexe, commune de résidence, date de naissance...).

Si vous êtes bien inscrit, une page s'affichera avec vos informations, ainsi que le numéro et l'adresse du bureau de vote où vous devrez vous rendre pour voter. Si vous n'êtes pas inscrit, ne tardez pas pour effectuer cette démarche en ligne, en vous inscrivant sur www.service-public.fr ou via France Connect.

Lors de votre demande, vous devrez joindre une version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité. Vous pouvez également vous inscrire en mairie. ■

Rens. : 01 41 15 40 00 et www.service-public.fr



LES COMMÉMORATIONS EN IMAGES



Le 11 novembre, jour du 102^e anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918, Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, des élus et deux membres du Conseil municipal des Jeunes se sont réunis au nom de tous les Chavillois, devant le Monument aux Morts afin d'honorer la mémoire des Poilus de la Grande Guerre et de tous les "Morts pour la France".



Cérémonie d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre, au cimetière de Chaville.

État civil octobre-novembre 2020

Naissances

Rappel septembre : Victor Lorrain Waly Diallo, Samuel Dorval, Oriane Cothenet, Marion Bodonon, Roméo Bruna Nunes, Hamilton Chantrenne, Daphné le Mee, Olivia Abrantes, Yassir Mhira, Lucy Henry, Nine Boutier, Evan Druvent Pires, Louise Piger, Zeineb Saied, Olivia Bueno, Noan Roghoohah, Isaia Kouakou, Elian Guelmine, Merab Iqbal, Alice de Monteiro, Nael Kohen, Hugo Barrier, Daman Diawara, Antonny Granada Alzate, Mariam Djombra, Annie Nguyen, Capucine Martinache, Ferréol Martin du Puytison, Raphaël Robeau

Mariages

Cécile Prevost et Vivien Lebailly ; Laura Hilliquin et William Monsallier ; Claude Oudey et Marie-José Francillette ; Alexandre Cargnino et Béatrice Aupy ; Chloé Reveney et Hugo Liagre ; Amal Houaidji et Cherif Mostefaoui ; Faiza Bekkouche et Mohamed Kellali ; Julien Herledan et Solène Botrel ; Isabelle Mouchet et Rémi Chanaud ; Boubacar Yattara et Fatoumata Coulibaly ; Louise Dias et Stéphane Damy, Anaëlle Moreau et Simon Taroni

Décès

Bernard Delerue, André Ritchot, Francis Martel, Ange Hilliard, Annie Pluen veuve Mengin, Evelyne Legrand, Rose Daniel Veuve Douek, Georgette Romano veuve Jorrot, Fernande Irénée Picquart veuve Supplice, Laurent Bazenet, Michelle Girard veuve Reynard, Joao dos Santos, Marie Kurylo, Marie Petit, Jeanne Haize veuve Brébant, Ida Soranzo veuve Franchi, Odette Truffin veuve Guérin, Gabrielle Gay épouse Orsiny

En bref

> Permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie "FAIRE" de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de GPSO assure des permanences à Chaville.

Prochaines permanences : **VENDREDI 8 JANVIER ET 12 FÉVRIER, DE 13H30 À 16H30**, à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).

Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

> Noël : donnez une seconde vie à vos sapins !

JUSQU'AU 24 JANVIER, 145 enclos sont installés pour accueillir vos sapins et les transformer en compost ou en bois de chauffage. Pensez à les débarrasser de toute décoration.

À noter : les sapins synthétiques ou floqués ne sont pas admis, car ils ne peuvent pas être compostés.

L'année dernière, plus de 132 tonnes de sapins avaient été collectées sur le territoire. Prêts à battre le record cette année ? Un geste simple, en faveur de l'environnement !

Retrouvez la cartographie des points de collecte dans votre ville sur www.seineouest.fr

> Le programme de la Maison de la Nature de l'Arbre

Toutes les activités sont gratuites et réservées en priorité aux habitants de Grand Paris Seine Ouest.

Retrouvez le programme des ateliers sur www.seineouest.fr/vos-services/environnement ou recevez-le par courriel en écrivant à maisondelanature@seineouest.fr

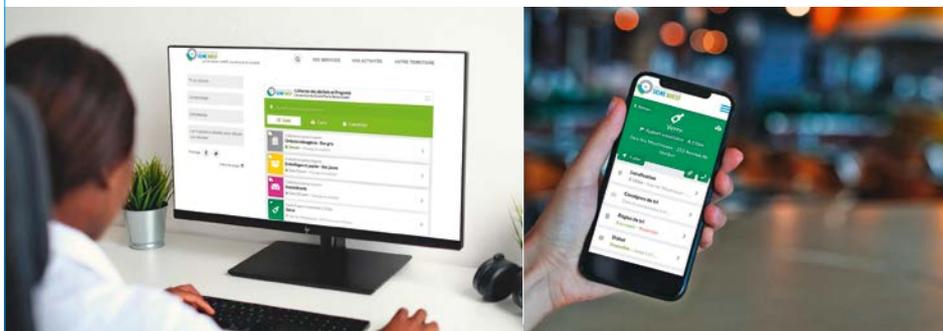
Rens. et inscriptions
au 0 800 10 10 21
(numéro vert)

Maison de la Nature et de l'Arbre
14, ruelle des Ménagères
à Meudon



COLLECTES UNE APPLICATION POUR TOUT CONNAÎTRE DES SERVICES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS

Simplifiez-vous la vie avec le nouvel outil numérique de Grand Paris Seine Ouest dédié à la collecte des déchets !



Grand Paris Seine Ouest, territoire créatif, numérique et durable par essence, accorde une grande place au digital dans son offre de service de proximité aux habitants.

Le territoire a mis au point un outil recensant les services de collectes disponibles et les informations associées, selon le lieu de résidence. Facile et rapide d'utilisation, adapté sur smartphone comme sur ordinateur, il vous donne des informations personnalisées sur les dispositifs près de chez vous grâce à la géolocalisation :

- Le calendrier des collectes des ordures ménagères ou des déchets recyclables
- Les prochaines collectes solidaires des déchets électriques et électroniques dans votre ville
- Les horaires d'ouverture des déchèteries, les modalités d'accès et les éventuelles perturbations
- L'emplacement des conteneurs à verre ou à textile les plus proches de chez vous

- L'emplacement des composteurs collectifs dans votre quartier
- Le prochain passage des camions de déchets toxiques

Cet outil est une application qui s'intègre à un site web ou sur un smartphone, s'appuie en grande partie sur les données issues du SIG (système d'information géographique) territorial et regroupe toutes les informations liées aux différentes collectes de façon ergonomique, ludique et aisément compréhensible.

Comment ça marche ?

Rendez-vous sur seineouest.fr/widget-dechets, tapez votre adresse dans la barre de recherche, et accédez directement à toutes les informations sur la collecte des déchets selon votre lieu d'habitation ! L'outil est accessible depuis un ordinateur, une tablette numérique ou un téléphone portable. ■

Plus d'infos sur www.seineouest.fr

NUIT DE LA THERMOGRAPHIE

VENEZ OBSERVER LES DÉPERDITIONS DE CHALEUR À CHAVILLE

Par où s'échappe la chaleur de mon logement ? Pourquoi ma consommation de chauffage augmente-t-elle considérablement en hiver ? Les déperditions de chaleur peuvent en être la cause. Celles-ci peuvent résulter d'une isolation inadaptée, de ponts thermiques ou encore d'un défaut de pose de l'isolant. Pour éviter de jeter votre argent par les fenêtres

et observer ce phénomène en direct, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat GPSO Énergie vous convie à une nuit de la thermographie. Équipés d'une caméra thermique, les conseillers énergie FAIRE analyseront différents bâtiments : maisons individuelles et copropriétés. Ils vous expliqueront comment interpréter les résultats. Pendant cette balade,

ils vous exposeront également des solutions techniques adaptées pour résoudre les dysfonctionnements liés aux fuites de chaleur des logements et ainsi améliorer leur isolation thermique. ■

Judi 11 février, à 19h (lieu de rendez-vous communiqué lors de l'inscription)

Inscription gratuite mais obligatoire

au 0 800 10 10 21 ou sur bit.ly/gpsoe-11-02-21

DU 07 AU 17 JANVIER 2021

DÉMARREZ L'ANNÉE DU BON PRIX

PORTES
FENÊTRES
VOLETS

JUSQU'À

-20%

SUR VOS PROJETS*

ALU · PVC · BOIS



LOPAMA FERMETURES

594/604 avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE

Tél. 01 47 50 69 04 - www.tryba.com

TRYBA
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR

EST LÀ POUR MOI

*Remises consenties pour tout projet en rénovation hors pose : 20% de remise hors pose sur tout achat de fenêtres PVC avec un minimum de 3 fenêtres ou fenêtres de toit ; 15% de remise hors pose sur tout achat de fenêtres Aluminium ou Bois avec un minimum de 3 fenêtres ; 10% de remise hors pose sur tout achat de volets avec un minimum de 3 volets roulants ou 3 paires de volets battants ; 10% de remise hors pose sur tout achat d'une porte de garage ; 20% de remise hors pose sur tout achat d'une porte d'entrée PVC ; 15% de remise hors pose sur tout achat d'une porte d'entrée Aluminium (hors ligne de produits Access, hors gammes Résidence et Theraut Prestige, hors fenêtres de toit stock, hors volets de toit solaires stock). Offre valable du 7 au 17 Janvier 2021 chez les concessionnaires participant à l'opération, non cumulable avec d'autres promotions ou remises, notamment la promotion « Porte du mois » et « Portes Exclu Web ». ¹⁰Suivant carnet de garantie.

Pharmacies de garde

En janvier 2021

Dimanche 10

Pharmacie des Créneaux

1059, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 50 38

Dimanche 17

Pharmacie du Parc de Lesser

48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 53 62

Dimanche 24

Pharmacie des Jardies

7, place Pierre Brossollette à Sèvres • 01 46 89 00 76

Dimanche 31

Pharmacie du Parc

29, Grande Rue à Sèvres • 01 45 34 00 44

À l'heure où nous bouclons ce numéro, les pharmacies de garde du mois de février ne nous ont pas encore été communiquées.

Elles seront annoncées sur la page Facebook de Chaville www.facebook.com/chaville et le site de la Ville www.ville-chaville.fr

Installations

- **Le Dr Marie-Florence de Maleissye, dermatologue**, s'est installée au 1403, avenue Roger Salengro (et non au 11, place du Marché comme indiqué par erreur dans le *Chaville Magazine* n° 157).
Secrétariat : 01 87 12 99 79.

- **Alexandra Tijoux, diététicienne**, s'est installée au 12, rue des Fontaines Marivel.
Prise de rendez-vous sur www.doctolib.fr ou au 06 46 72 61 23.
Plus d'infos sur www.alexandradiet.fr

Réseau bronchiolite

Dispositif en place jusqu'au 17 janvier 2021

- **Standard kinésithérapeutes** : 0 820 820 603. Vendredis et veilles de jours fériés, de 12h à 20h. Samedis et dimanches, de 9h à 18h.
- **Standard médecins** : 0 820 800 880. Tous les jours, de 9h à 23h.
Plus d'infos sur www.reseau-bronchio.org

Office Notarial

M^e Pierre de Parades exerce à l'Office Notarial "1694 Notaires" situé 2013, avenue Roger Salengro.
Rens. : 01 74 74 08 43 ou 1694-chaville@paris.notaires.fr
Plus d'infos sur www.1694-notaires.com

Vos questions sur le handicap

Contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) au 01 41 15 40 87.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, avenue de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes : urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi : 01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobilier,

matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarques & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• Déchets toxiques

Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.syctom-paris.fr. Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30.

À noter : en raison des conditions sanitaires particulières liées à l'épidémie de Covid-19, les horaires de la déchèterie ont été adaptés.

Consultez le site www.seineouest.fr avant de vous y rendre.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.

Rens. au 0 977 431 003.

par courriel decheteries@syctom-paris.fr

ou sur le site www.syctom-paris.fr

Plus d'infos au 0 800 10 10 21 et sur www.seineouest.fr (rubrique "Vos services / Vie quotidienne / Déchets").

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Sophie le Boubennec, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Franck Parisi, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11000 ex. Dépôt légal : janvier 2021. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2021. Illustration de couverture © Céline Hindryckx / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

Tous nos
 Meilleurs
 Vœux
 pour 2021 !

En 2020, plusieurs
projets
 de vie réalisés !
 La preuve en images...



Et si
 2021,
 c'était
 VOUS !



522, avenue Roger Salengro - 92370 Chaville

01 84 19 80 23

chaville@stephaneplazaimmobilier.com



SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

31 23
 OBSÈQUES

1366, av. Roger Salengro
 à CHAVILLE

01 47 50 50 66 - pfg.fr

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Hab. 14.92.B.15

-50%
 SUR VOTRE 2^{ème} PAIRE
 DE VERRES,
 SELON VOTRE CHOIX.

OPTISSIMOD

OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT

Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État, vous propose un suivi et contrôle de votre performance visuelle et la qualité garantie de votre équipement, avec les meilleurs fabricants de verres et de montures. **Agréé toutes mutuelles.**



optiswiss



Chloé



Calvin Klein



PAUL & JOE

22, rue de Jouy 78220 VIROFLAY

Tél. 01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com



ISOLATION & RAVALEMENT
 DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • RAVALEMENT



Sceaux
 fcaweb.fr

01 41 87 08 25

Opposition – Vivons Chaville

LE DOISU, QUARTIER OUBLIÉ

A deux ans de la présidentielle, voilà que reprend la traditionnelle surenchère sécuritaire avec son lot de candidats concourant pour la palme de l'ordre. Tout cela serait quelconque s'il n'y avait pas derrière cette agitation électorale des quartiers à l'abandon et des gens qui souffrent.

A Chaville ce quartier se nomme le Doisu, qui concentre 20 % des habitants de la ville. Lui aussi a connu son lot d'agitation électorale. Descente de police en pleine campagne des municipales et subventions opportunément accordées. Et puis l'intérêt est retombé, les problèmes eux sont toujours là.

A l'abandon du Centre commercial des Créneaux et des tours du Gros Chêne (équipements vétustes, humidité des appartements, dépôts d'ordures...) s'est ajouté ces dernières semaines un regain d'agitation et de violence, sans doute amplifié par le confinement : passage à tabac d'un homme, supérette vandalisée et reprise du trafic de drogue.

Difficile de s'imaginer un tel quotidien pour ceux d'entre nous qui n'ont pas l'occasion de se rendre dans le quartier. Un quotidien que plusieurs élus et sympathisants de Vivons Chaville connaissent bien, pour y habiter. La politique des « petits pas » de la majorité actuelle ne suffit plus visiblement. La situation dégénère et compromet l'équilibre de notre commune.

Nos priorités de campagne restent actuelles. Pression sur le bailleur social des tours pour leur réfection, ouverture des Créneaux sur la Fontaine Henri IV pour les désenclaver, lieu d'accueil et d'accompagnement jeunesse et politique de citoyenneté active pour aider les habitants à s'organiser et à se faire entendre. Au lieu de quoi la PMI ferme et les effectifs de la police municipale augmentent péniblement de un à deux, sans que nous n'ayons de visibilité sur la véritable disponibilité d'un équipage 24/24h de policiers (nationaux ou municipaux).

La République, tant revendiquée ces dernières semaines, commence ici. Dans notre capacité à préserver la cohésion de notre territoire, de notre commune, dans laquelle notre Maire répète « qu'il fait bon vivre ». Veillons à ce que ce soit le cas pour tout le monde.

Thierry Besançon, Isabelle Coste, Cédric Turini, Catherine Fresco, Rodolphe Barbier, Monique Couteaux, Jonathan Denuit, Ariane Ackermann

Groupe Vivons Chaville

Retrouvez-nous sur Facebook@vivonschavilleensemble.

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la commune.

Règlement intérieur du Conseil municipal, chapitre 7 "Modalités d'expression des élus de l'opposition dans le bulletin municipal d'informations générales"

Un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans les bulletins d'information générale diffusés par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement.

Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante :

- l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ;
- l'espace est spécifiquement dédié à ces élus ;
- l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ;
- le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes ni aux bonnes mœurs. Dans ce cas, le maire, en qualité de directeur de la publication, peut exiger la modification du texte sous peine de non-publication ;
- aucune image ou photographie n'est admise ;
- la municipalité se réserve un droit de réponse.

La tribune de chaque groupe est également publiée dans un espace dédié sur le site Internet de la Ville.

www.ville-chaville.fr rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le maire et les élus / Les tribunes politiques"

SANTÉ ET ACTIVITÉ PHYSIQUE

Dès la rentrée de septembre, les chiffres du Covid-19 sont repartis à la hausse, amorçant la deuxième vague de la pandémie. Rapidement, nous avons dû fermer temporairement certains équipements, renforcer la sécurité sanitaire des écoles, distribuer des masques en tissu aux enfants scolarisés en primaire, réactiver le centre Covid qui réalise des tests antigéniques permettant d'avoir un résultat sous 20 minutes.

La mairie travaille en concertation avec les pharmacies, le laboratoire d'analyses biologiques et les professionnels de santé de la ville. Elle met en œuvre les arrêtés préfectoraux en tentant de les adapter aux réalités chavilloises pour maintenir, lorsque c'est possible, les activités associatives et sportives dans le respect des règles édictées.

On le voit, cette crise impacte notre quotidien de façon importante. En limitant nos déplacements, elle nous prive souvent de marcher ou de pratiquer notre sport favori. Or, l'exercice physique est fondamental pour notre équilibre, notre santé et notre bien-être.

Alors, bougez !

En attendant de pouvoir retrouver les installations, la MJC, les gymnases, les salles associatives, utilisez votre salon, votre balcon, votre jardin, les parcs ou nos belles forêts. Promenez-vous seul ou en famille ! Sortez votre chien plus qu'à l'accoutumée, faites du vélo !

Des vidéos de pratiques sportives simples, élaborées lors du premier confinement, sont toujours accessibles sur la chaîne YouTube de la Ville. Le Pôle seniors a aussi concocté des ateliers bien-être, en ligne sur le site de la Ville.

Avec ses 4500 licenciés et 35 clubs, Chaville est une ville dynamique, active et sportive. Les services Jeunesse et Sports, en contact permanent avec les associations, étudient toutes les opportunités de reprise des activités. Ce sera le cas dès les vacances de Noël pour les enfants. Les services municipaux restent disponibles pour vous accompagner ou vous conseiller dans la pratique d'activités physiques ou sportives... Et vous espérer avec un moral gonflé à bloc en 2021 !

Paolo Antonio, Michel Bès, Jacques Bisson, Doriana Chevrier, Walid Feghali, Julie Fournier, Marc Girondot, Bérengère Le Vasseur, Hervé Lièvre, Anne-Louise Mesadieu, Nathalie Nicodème-Saradjian, Hubert Panissal, Brigitte Pradet, Annie Ré, Cindy Schweitzer, Armelle Tilly, Patrick Truelle

aimerchaville@gmail.com

LE PCAET DE GPSO, UNE PREMIÈRE ÉTAPE VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

À la suite des accords de Paris sur le climat, la loi du 7 août 2015 impose aux établissements publics territoriaux (EPT) de mettre en place un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) avec pour objectif la neutralité carbone en 2050. Au-delà de l'exigence réglementaire, c'est bien l'urgence climatique qui le justifie. Le PCAET de GPSO couvre une partie importante des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par le territoire. Celles-ci sont concentrées sur les bâtiments (47 %), l'alimentation (29 %) et la mobilité (14 %).

Ce plan propose des actions qui devront être déclinées par l'ensemble des acteurs du territoire, GPSO bien sûr, mais aussi le département, les communes, les entreprises et les citoyens. C'est une bonne base de départ, mais c'est largement insuffisant !

Nos principales recommandations pour que le PCAET atteigne réellement ses objectifs sont de :

- Faire un bilan sincère du dernier plan climat de GPSO (voté en mars 2011) qui a été un échec puisque les émissions de GES de GPSO n'ont pas baissé entre 2008 et 2016.
- Mettre tous nos efforts sur l'information (qui n'est pas de la communication). Nous devons dire la vérité sur les enjeux du réchauffement climatique et sur les choix qui devront être faits ;
- Renforcer fortement la coopération entre GPSO et les communes du territoire. Les élus de Chaville Écologistes seront acteurs de cette coopération ;
- Définir de manière beaucoup plus précise l'impact réel des actions prévues sur la réduction des GES. La Métropole du Grand Paris (MGP) et la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) s'inquiètent sur l'efficacité réelle des actions envisagées ;
- Mobiliser les réseaux associatifs du territoire qui sont de formidables relais potentiels si on prenait le temps de les impliquer ;
- Associer de manière massive et constructive les citoyens. Pour l'instant seuls 0,1 % des habitants ont participé aux enquêtes. C'est par une mobilisation positive des citoyens que la transition bas carbone se fera.

Nous n'aurons pas d'autres occasions de mettre en œuvre ce plan climat. C'est maintenant qu'il faut le réussir.

Isabelle Chayé-Mauvarin, Éric Chenu, Isabelle Dorison, Pierre Dubarry de la Salle, David Ernest, Mélanie Lallement, Luc Mauvarin, Corinne Savary, Nicolas Tardieu

groupeceaucm@ville-chaville.fr



VENTE ■ LOCATION ■ GESTION

**APPARTEMENTS
&
MAISONS**

ESTIMATION OFFERTE



Suivez-nous sur  **Opinion** | N°1 DES AVIS CLIENTS CONTRÔLÉS
POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

ENTREPRISE ADHÉRENTE N° 08368



1845 AVENUE ROGER SALENGRO - CHAVILLE - 01 41 15 04 05
chaville@appartementsetmaisons.fr - www.appartementsetmaisons.com